



«Protéger l'enfant, faire éclore l'adulte»

Union pour
l'Enfance

MAISON PAUL VALÉRY

Newsletter

N°1
Décembre 2022



Nous y sommes !

Après des mois de préparation, la Maison Paul Valéry a ouvert ses portes en août 2022. Les appartements sont prêts à vous accueillir.

Certains d'entre vous étaient hébergés dans des hôtels essonniers, d'autres étaient en maison pour enfants à caractère social. Vos différents profils, vos différentes origines, vos différents lieux d'accueils sont autant de « challenges » pour vos référents au quotidien.

Actuellement, la structure accueille 49 jeunes. Cinq grands axes guident votre accompagnement : la scolarité, la santé, l'autonomie, l'insertion professionnelle et la régularisation administrative.

Je remercie l'équipe éducative, l'ensemble des professionnels et les bénévoles qui s'impliquent dans votre parcours.

Je vous souhaite de rêver et ensuite de vous donner les moyens de concrétiser vos rêves.

Bienvenue au sein de la Maison Paul Valéry !

Daby KEITA

Directrice de la Maison Paul Valéry

Noël à «La Maison»...

Ça y est, comme disent les jeunes, « Noël est dans la place ! »



À l'approche des fêtes de fin d'année, la salle des jeunes de la Maison Paul Valéry est désormais ornée d'un magnifique sapin de Noël.

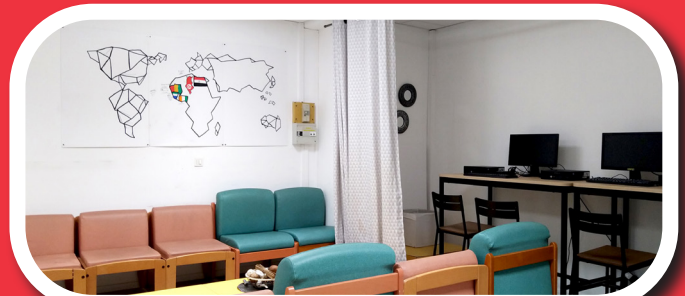
Quelques-uns des jeunes, aidés par l'une des éducatrices, ont érigé ce sapin dans la joie et la bonne humeur.

Une belle réalisation qui fait la joie de tous dans la structure !

La «salle des jeunes» est vouée à être un lieu de détente mais aussi d'apprentissage; des ordinateurs y ont été installés afin de permettre aux jeunes de pouvoir y effectuer leurs recherches et leurs divers travaux.

Dans un avenir proche, il est prévu qu'une bibliothèque soit mise à disposition ainsi qu'un équipement de projection pour le visionnage de films inspirants, entre autres activités.

Pour l'heure, une fresque évolutive représentant les pays d'origine des jeunes y est en cours de réalisation...



Goûter de fin d'année...

Dans le même esprit festif, un goûter regroupant les jeunes et le personnel est prévu à la Maison Paul Valéry, le 20/12/2022 de 16h00 à 19h00.

Au menu, des spécialités des uns et des autres mais surtout de la bonne ambiance pour clôturer l'année en beauté!

À Ne Pas Manquer!



Qui sont nos jeunes ?

Des mineurs non accompagnés (MNA)



Un mineur est considéré comme non accompagné lorsqu'aucune personne majeure n'en est responsable légalement sur le territoire national ou ne le prend effectivement en charge et ne montre sa volonté de se voir durablement confier l'enfant, notamment en saisissant le juge compétent. (Art 1 de l'arrêté du 17/11/2016 relatif aux modalités de l'évaluation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.)

Les mineurs non accompagnés relèvent de la compétence du département au titre de la protection de l'enfance dès lors qu'ils ont fait l'objet d'une évaluation sociale par le service de l'ASE comme étant **isolés et mineurs**. Suite à cela, le département confie le jeune aux structures associatives.

La Maison Paul Valéry accueille actuellement 49 jeunes mineurs et majeurs non accompagnés. Initialement, ils sont mis à l'abri et confiés au département essonnien au titre de la protection de l'enfance. Ils sont âgés de 14 à 21 ans et sont issus de 14 nationalités d'Afrique et d'Asie. On compte 43 garçons et 6 filles dont 8 jeunes majeurs. La plupart des jeunes sont scolarisés en Ile-de-France, d'autres sont en alternance.

L'Union pour l'Enfance propose un service d'accompagnement innovant dans le sens où le projet personnalisé du jeune est co construit avec lui en s'appuyant sur la psychoéducation. Cette intervention s'organise dans la mise en œuvre de l'accueil, l'organisation de l'hébergement, l'accompagnement des jeunes en réponse à leurs besoins vitaux.



L'accompagnement...

Les conditions de vie des jeunes

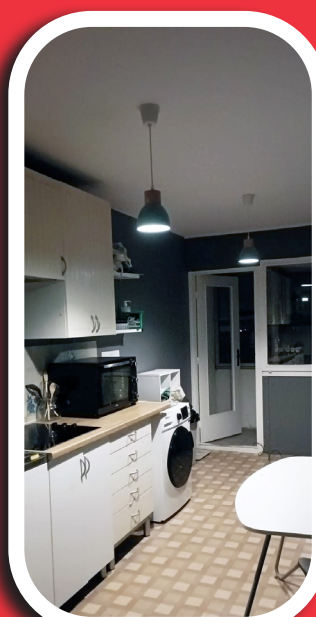


Nos pensionnaires sont logés dans 10 appartements de type F4 ou F5 loués par l'association sur la commune d'Evry. Ils sont chacun pourvus d'une cuisine équipée d'appareils ménagers de base et de vaisselle pour permettre à 3-6 jeunes de se nourrir sur place. Les hébergements sont équipés de lits avec une étagère de rangement et un bureau.

Le fait de cohabiter permet aux jeunes de nouer des liens et éventuellement de créer un cadre de vie qui prépare les jeunes à la vie en colocation.

Pendant la durée de leur séjour, les jeunes sont accompagnés au quotidien par l'équipe de professionnels de la structure. L'accompagnement porte principalement sur l'insertion, l'apprentissage de l'autonomie et l'acculturation dans la société française.

Il s'agit de les aider à obtenir une régularisation administrative, tout en veillant à leur état de santé, la scolarité et l'accès à la formation professionnelle. Cela passe par l'initiation aux démarches administratives, les visites aux appartements, l'apprentissage du savoir-vivre, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, le soutien scolaire, etc.



Abdou CAMARA

Jeune, majeur et autonome !



À la structure, quasiment tout le monde connaît Abdou, ce jeune homme toujours souriant qui vend des hotdogs dans un petit stand au rez-de-chaussée de l'immeuble où sont situés les locaux de la Maison Paul Valéry. Récemment, il nous a confié qu'il a un parcours de mineur non accompagné et a bien voulu qu'on partage son histoire...

Le départ...

Abdou est originaire de Bamako au Mali où il vivait dans une maison de location avec ses parents et sa sœur. Son père était cultivateur de mil, de maïs et d'arachide. Sa mère ne travaillait pas et s'occupait de la maison. Abdou n'allait ni à l'école coranique ni à l'école publique. Sa sœur ne fréquentait pas non plus l'école. Abdou n'avait aucune activité particulière et s'amusait seulement avec les enfants du quartier.

Malgré un cadre de vie modeste, les relations au sein de la famille d'Abdou étaient plutôt bonnes.

Un jour son oncle maternel, Harouna, qui venait régulièrement leur rendre visite, a eu une discussion avec la mère de famille. Il a alors demandé de pouvoir emmener Abdou avec lui car il n'allait pas à l'école et n'avait aucune activité rentable. L'oncle a expliqué qu'Abdou ne pouvait pas rester à ne rien faire et que s'il venait avec lui, il s'occuperait de son éducation. Harouna vivait en Algérie et y travaillait comme maçon.

Le 25 novembre 2017, Abdou âgé alors de seulement 15 ans, partit avec son oncle Harouna en car pour l'Algérie. La mère d'Abdou remit ses papiers d'identité à son oncle.

Le jeune Abdou n'est donc pas parti de chez lui de sa propre initiative puisque son voyage a été organisé par sa mère et son oncle. En quittant sa famille, il pensait partir en Algérie pour travailler avec son oncle...

Escale à GAO...

La première étape du périple d'Abdou et son oncle Harouna les a menés à GAO où ils sont restés pendant environ trois jours dans une maison avant de repartir dans un pickup.

Après deux jours de route, ils sont arrivés dans une ville en Algérie. Harouna expliqua alors à Abdou qu'il doit se rendre à son travail et le confia à l'un de ses amis, Moussa. Harouna lui dit qu'il allait devoir rester avec Moussa qui l'emmènerait dans un endroit où il pourrait étudier. À ce moment-là, il lui remit ses papiers d'identité.

Abdou resta deux jours chez Moussa puis partit avec lui ainsi que d'autres personnes pour le Maroc. Ils firent un bref arrêt dans une ville qu'il ne connaissait pas et changèrent de véhicule pour aller à Nador. Abdou et Moussa furent emmenés dans un endroit où d'autres personnes étaient présentes. Cette fois, ils y restèrent deux mois entiers. Abdou ne savait toujours pas où Moussa devait l'emmener malgré ses multiples questionnements.

La traversée...

Un soir, Moussa informa Abdou qu'ils allaient repartir. Ils montèrent alors dans un camion et furent emmenés au bord de l'eau. Abdou fut contraint de monter dans une embarcation et resta assis à proximité de Moussa pendant toute la traversée en mer méditerranée. Le lendemain, un grand bateau leur porta secours et ils débarquèrent le jour-même à Malaga en Espagne, en février 2018.

Abdou fut alors séparé de Moussa et transféré en bus dans un camp de mineurs à Madrid. Abdou y fit la connaissance d'autres jeunes migrants. Au bout de quelques jours, les responsables du camp leur demandèrent s'ils souhaitaient rester en Espagne ou s'ils voulaient aller dans un autre pays. Abdou répondit qu'il voulait aller en France comme ses nouvelles connaissances, Sadio et Samba.

L'arrivée en France...

En mars 2018, les responsables espagnols leur donnèrent de l'argent et Samba se chargea d'acheter des billets. Ils montèrent alors dans un train, firent une correspondance et arrivèrent à Marseille.

Très fatigué, Abdou s'assit sur un banc pour se reposer. Sadio et Samba décidèrent quant à eux de se balader dans la gare... Abdou ne les reverra plus ! Il dormit deux nuits à la gare de Marseille et rencontra un bienfaiteur qui lui donna un peu d'argent pour s'acheter à manger. Le même bienfaiteur revint Abdou toujours assis au même endroit et lui demanda pourquoi il était encore là. Abdou essaya tant bien que mal de se faire comprendre mais n'y arriva pas. Il se mit alors à pleurer. L'inconnu s'absenta un bref instant et revint avec un billet de train. Il donna le billet à Abdou et le confia à un autre bienfaiteur qui le fit monter dans le train avec lui. Abdou et le deuxième inconnu firent le trajet ensemble et ce dernier lui dit de descendre à Gap dans les Hautes-Alpes. Dès son arrivée en gare, une personne âgée vint à sa rencontre et Abdou lui montra ses papiers. Cette personne le conduisit jusqu'au Conseil Départemental où il s'enregistre le 19/03/2018.

La prise en charge...

Dans les mois et les années qui ont suivi, la prise en charge d'Abdou le fit passer de structure en structure jusqu'à ce qu'il arrive finalement à Lisses, dans le Département de l'Essonne, en Ile-de-France. Son parcours en tant que mineur non accompagné fut celui d'un jeune « sans histoires » qui a suivi toutes les consignes qui lui étaient données et qui a su tirer profit des opportunités qui lui étaient offertes. Il a notamment bénéficié d'un contrat jeune majeur dès qu'il a atteint l'âge adulte. Cela lui a permis, à terme, de s'autonomiser progressivement.

Aujourd'hui, même s'il confie qu'il lui reste encore beaucoup à faire pour « mieux s'en sortir », il confie être plutôt content de sa situation et fort optimiste pour l'avenir...

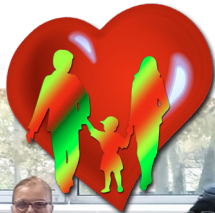
Sa bonne humeur permanente ne peut laisser supposer le contraire !

Abdou habite désormais dans un appartement individuel et il travaille à mi-temps dans la restauration rapide. C'est avec un sourire contagieux qu'il vous accueille lorsque vous approchez son stand de hotdogs et, avec sa spontanéité, vous en repartez avec bien plus qu'un repas...

Comme quoi, sourire à la vie ne requiert pas d'avoir d'abord tout ce qu'il nous faut et lorsqu'on fait ce qu'il faut comme il faut, elle nous sourit en retour !

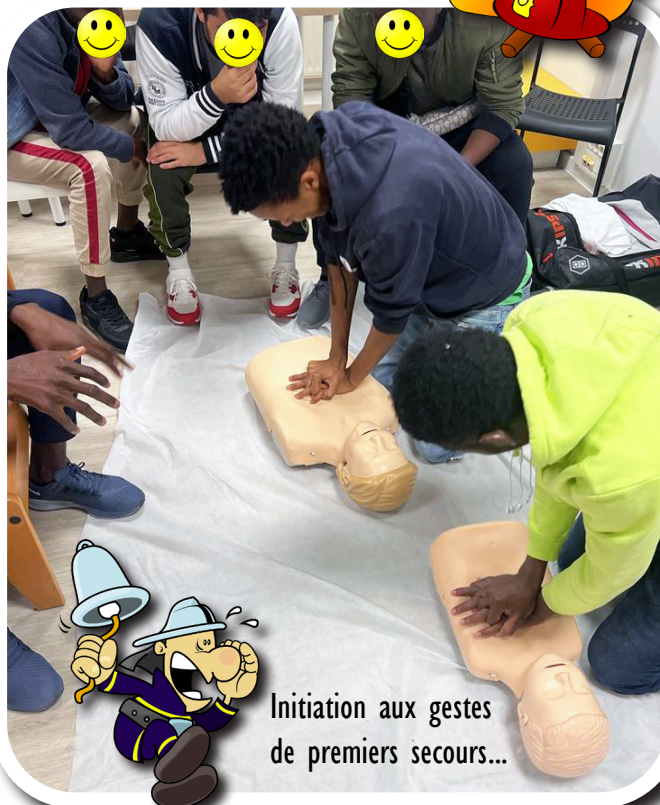
Sont passés nous voir :

Le planning familial



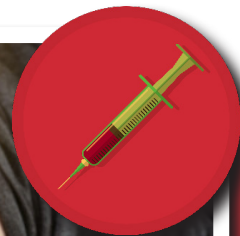
Des ateliers à thèmes...

Les pompiers



Initiation aux gestes
de premiers secours...

La vaccination



Campagne en cours...

À venir...

Le «Parcours pour la vie»



Joindre l'utile à l'agréable...

Ils ont eu :



Prince Samba : 15 ans
Moussa : 17 ans
Lassina : 15 ans
Moussa : 20 ans
Mohamed : 18 ans
Ahmet : 15 ans
Adja Latifa : 16 ans
Oumu : 17 ans
Joyce : 17 ans
Aboubacar : 16 ans
Amine : 16 ans
Richard : 18 ans
Hussein : 18 ans

Abdoulaye : 16 ans
Fodié : 15 ans
Ibrahim : 17 ans
Maliar : 17 ans
Lessane : 17 ans
Alpha Oumar : 15 ans
Mohamed : 16 ans
Chaplu : 16 ans